

218C0560
FR0000060949-FS0254

9 mars 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELECTRO POWER SYSTEMS SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 mars 2018, la société de droit italien Prima Electro S.p.A.¹ (Strada Carignano 48/2, 10024 Moncalieri (To), Italie) a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 mars 2018, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ELECTRO POWER SYSTEMS SA et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession hors marché d'actions ELECTRO POWER SYSTEMS SA au profit de la société Engie².

¹ Contrôlée par la société Prima Industrie S.p.A.

² Cf. notamment D&I 218C0220 du 25 janvier 2018 et communiqués diffusés par la société ELECTRO POWER SYSTEMS SA les 24 janvier et 8 mars 2018.